

Mouvement Ouvrier Chrétien

Chaussée de Haecht, 579
1030 - BRUXELLES

FL/mv/B.2.4.2/2010.05.26

La crise actuelle plonge ses racines dans un modèle de développement inégalitaire. Elle réside dans l'accroissement des inégalités, dans la paupérisation du monde du travail et dans la fragilisation de l'emploi et des modes de redistributions des richesses. Dès lors, une bonne partie de la solution à la crise se trouve dans la lutte contre le chômage et dans une meilleure redistribution des ressources sociales et économiques.

La critique du capitalisme financier doit s'accompagner d'une critique du modèle de croissance capitaliste comme tel. Le modèle de croissance capitaliste est, par principe, aveugle aux enjeux majeurs de la crise climatique et environnementale.

Il nous faut transformer radicalement notre manière de produire, de consommer, de vivre. Nous réclamons **plus de qualité de vie**, par de meilleurs services publics, une répartition plus équilibrée du travail et de la richesse, l'égalité d'accès à l'éducation, aux droits culturels, à la santé. Il nous faut remplacer les indicateurs de croissance par des **indicateurs de bien-être, social, comme environnemental**. Nous devons exiger **plus de redistribution sociale et de justice fiscale**. Il nous faut promouvoir un modèle économique qui ne se fonde plus sur la compétition et les inégalités, mais sur la **coopération, les services collectifs et la satisfaction des besoins de base pour chaque être humain**.

LES 24 PRIORITÉS DU MOC POUR LES ÉLECTIONS FÉDÉRALES DU 13 JUIN 2010

1. **Il s'agit préalablement de restaurer la confiance des citoyens** dans l'Etat, dans les services publics et dans la fonction politique. A cette fin, nous proposons que soit élaboré un contrat avec la société civile organisée, dans le cadre d'un **forum associatif** qui serait chargé d'élaborer et de proposer un nouveau modèle de développement pour les 20 ans qui viennent, en suggérant une feuille de route sur les enjeux de moyen et long terme tels que le lien social, la démocratie représentative et participative, la répartition des richesses, la lutte contre la pauvreté, l'ensemble des défis environnementaux.
2. Mener une politique proactive d'asile et d'immigration, notamment en mettant en place une **procédure permanente et des critères clairs de régularisation**, sous la responsabilité d'une commission permanente et indépendante du Service Public Fédéral de l'Intérieur et en supprimant les centres fermés.
3. Supprimer le secret bancaire fiscal et établir un cadastre des patrimoines dans toutes ses composantes (y compris la propriété financière), en vue de globaliser tous les revenus dans la déclaration à l'IPP et d'élargir l'assiette fiscale pour **plus de justice redistributive** et de lutter plus efficacement contre la fraude fiscale.

4. **Instaurer un impôt sur les grandes fortunes**, fixé à 1%, et prélevé sur tous les patrimoines supérieurs à 500.000 Euros.
5. **Revoir le système des intérêts notionnels** et en revoir les règles pour éviter les effets d'aubaine et en conditionner le bénéfice à la création d'emplois.
6. **Evaluer, simplifier et limiter drastiquement la panoplie des déductions fiscales** offertes aussi bien aux entreprises qu'aux particuliers (assurance groupe, assurance vie, troisième pilier de pensions, titres services...).
7. Instaurer au niveau européen une **taxe sur les transactions financières** spéculatives.
8. Développer une **harmonisation européenne de l'impôt des sociétés**, afin d'éviter les pressions à la baisse et le dumping fiscal intraeuropéen qui provoque des délocalisations et des destructions d'emplois.
9. **Relever la pension minimale** (jusqu'à 110 % du seuil de risque de pauvreté) et revaloriser les pensions basses et moyennes de manière à assurer aux retraités d'aujourd'hui et de demain une pension légale suffisante pour vivre dignement.
10. Consolider un mécanisme de **liaison automatique des allocations sociales et de l'aide sociale** à l'évolution du bien-être.
11. **Augmenter tous les minimas sociaux** (allocations sociales, revenu d'intégration, allocation aux handicapés) pour les porter au-dessus du seuil de pauvreté.
12. **Financer durablement la sécurité sociale par une Cotisation Sociale Généralisée**, qui fera contribuer plus justement tous les revenus (y compris les revenus des indépendants, ceux des sociétés et les revenus mobiliers et immobiliers).
13. Instaurer au niveau fédéral une **assurance-autonomie**, intégrée dans la sécurité sociale, qui permette de rencontrer les besoins liés au vieillissement de la population.
14. Intégrer dans l'assurance maladie obligatoire la prise en charge des frais d'hospitalisation sur le modèle de l'Hospisolidaire, en vue d'**augmenter l'accessibilité des soins pour tous** et de contrer toute forme de privatisation.
15. Etablir un mécanisme de **solidarité financière des deuxième et troisième piliers de pensions en faveur de la pension légale**, via un prélèvement de 1% sur les capitaux gérés par les assurances et les fonds de pension qui sera affecté au premier pilier.
16. Mettre en œuvre **une politique de soutien à l'aménagement du temps de travail** par des dispositifs légaux (incitants financiers, réductions de cotisations, etc.) permettant la réduction de la durée du travail et l'allègement du travail durant certaines périodes de la vie (éducation des enfants, fin de carrière, etc.).
17. **Réaménager le dispositif des titres-services** en finançant davantage les services qui offrent des emplois durables et de qualité.
18. Apporter un soutien substantiel à la **création d'emplois dans le secteur non-**

marchand et dans l'économie sociale, ainsi que développer dans les services publics l'emploi qui rencontre les besoins de la population.

19. Octroyer aux **accueillantes d'enfants conventionnées un statut complet de travailleuse**, intégrant toutes les branches de la sécurité sociale et lié à un contrat de travail.
20. Mettre en place des **procédures d'objectivation et d'encadrement des loyers**, selon des critères clairement définis.
21. **Instaurer une tarification progressive et solidaire** (liée à la composition des ménages) en matière de gaz et d'électricité.
22. Affecter des moyens publics supplémentaires pour **augmenter l'offre de transports en commun** accessibles à tous et avec le souci d'une meilleure coordination entre le rail et les moyens régionaux de transport public.
23. Mettre en œuvre toutes les mesures utiles à atteindre dans les délais impartis les objectifs de réduction d'émission de gaz à effet de serre fixés par le protocole de Kyoto et œuvrer à la bonne fin des accords internationaux ultérieurs.
24. Intégrer des **objectifs en matière de travail décent**, de respect des droits des travailleurs et de protection sociale dans toutes les initiatives de politique étrangère, dans la coopération au développement et dans les relations commerciales.